



FICHE DÉCHARGE REPAS

Madame, Monsieur,

Au sein de la Maison Pour Tous Jean-Luc Petit, un espace peut être mis à disposition de votre enfant/jeune pour le repas de midi lorsqu'aucune commande de repas n'est possible suite à une inscription tardive ou lors de certaines activités organisées.

Les repas exceptionnels préparés par la famille doivent être apportés par l'enfant/jeune dans un sac isotherme afin de respecter au maximum la chaîne du froid.

La température de réception optimale est de 3°C.

Tous les plats devront être mis au réfrigérateur dès l'arrivée de l'enfant/jeune par l'équipe d'animation.

L'association Maison Pour Tous Jean-Luc Petit décline toute responsabilité concernant la nourriture que vous amenez au sein de l'accueil de loisirs pour ce temps de repas, et ne saurait être mise en cause en cas d'intoxication alimentaire de votre enfant/jeune.

Je, soussigné(e) (parents)

.....
responsable légal(e) de l'enfant/jeune, inscrit(e) au Village d'Enfant de la Maison Pour Tous Jean-Luc Petit, décharge l'établissement nommé ci-dessus de la responsabilité du repas que mon enfant apporte à l'accueil de loisirs, quelle que soit sa température.

Fait à :, le :

Signature du responsable légal 1 :

Signature du responsable légal 2 :